

# OBSERVATOIRE PARTENARIAL de l'ÉCONOMIE de Lille Métropole

Juillet 2014

## LE CHÔMAGE AU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2013 DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE - ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

### LES OBJECTIFS DE L'OPE :

Depuis 2006, l'OPELM travaille à la définition des enjeux du territoire et à la mise en place d'un outil partagé de connaissance de l'économie métropolitaine.

### LES PUBLICATIONS :

L'OPE propose trois types de publications : les tableaux de bord, les synthèses, les études.

Les synthèses présentent un éclairage différent et des informations complémentaires aux travaux des partenaires de l'OPE (par exemple, des comparaisons avec d'autres métropoles françaises).

### LES PARTENAIRES :

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, la Chambre de commerce et d'industrie Région Nord de France, la Chambre de commerce et d'industrie Grand Lille, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nord - Pas de Calais, le Comité de Bassin d'Emploi Lille Métropole, le Conseil de Développement de Lille Métropole, le Conseil général du Nord, le Conseil régional Nord - Pas de Calais, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Je crée en Nord - Pas de Calais, Lille's Agency, Lille Métropole (Service Intelligence et Stratégie Economiques et Service Ressources et Dotations fiscales), la Mission Bassin Minier, les Maisons de l'Emploi, Nord France Innovation Développement, Pôle emploi et l'Union pour le Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales, Université de Lille 1.

#### Directeur de publication :

Chantal Delahoutre (ADULM), Eric Vanhuyse (CBELM)

#### Equipe de rédaction :

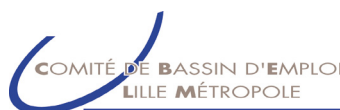
Aurélien Thorel (CBELM), Corinne Valiton (ADULM),

#### Contributeurs :

Bruno Clément-Ziza (Directe), Véronique Bruniaux (Insee),

Virginie Vettivel (Pôle emploi)

Mise en page : Jenny Herbez (ADULM)



Le taux de chômage se calcule en rapportant le nombre de chômeurs à la population active. Cet indicateur est établi par l'Insee, et spécialement proposé à l'échelle de l'arrondissement de Lille aux partenaires de l'Observatoire Partenarial de l'Economie de Lille Métropole.

L'évolution du taux de chômage ne peut être précisément comparée à celle du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi, leur périmètre étant différent.

**Une alerte : les règles de calcul du taux de chômage viennent de changer. L'impact de ce nouveau mode de calcul, par rapport aux dernières publications, se traduit par une baisse mécanique des taux de chômage de 0,5 point.**

Cette publication a pour objectif :

- d'informer sur l'évolution du taux de chômage de l'arrondissement de Lille et de ses deux zones d'emplois, de la région, de la France et de métropoles de comparaisons (Marseille, Lyon, Toulouse, Montpellier, Rennes, Nantes, Bordeaux et Strasbourg) ;
- de mesurer l'impact de la crise sur les différents territoires ;
- de suivre l'évolution des écarts afin de mettre en avant les situations de statu quo, de décrochage ou de rattrapage ;
- de proposer un récapitulatif des acteurs et des publications « supports » à l'échelle métropolitaine et régionale sur ces questions.

Ce travail a été possible grâce aux données fournies par l'Insee et a été enrichi par les conseils de la Direccte et de Pôle emploi.

### Sommaire

Taux de chômage au 4 <sup>e</sup> trimestre dans l'arrondissement de Lille.....	2
12,2% au 4 <sup>e</sup> trimestre 2013, un taux de chômage en baisse (-0,1 point).....	2
Comparaisons régionale et nationale.....	2
Des évolutions de taux de chômage convergentes dans l'arrondissement, en région et en France ; des écarts plutôt stables .....	2
Zoom sur les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing : un écart important (3,8 points) qui semble se stabiliser .....	2
Comparaisons avec d'autres métropoles.....	3
L'arrondissement de Lille : 2 <sup>e</sup> taux de chômage le plus élevé des métropoles de comparaison, après la métropole de Marseille .....	3
Un écart entre les métropoles de Lille et de Marseille et les autres métropoles qui tend à se réduire	3

## ▼ 12,2% au 4e trimestre 2013, un taux de chômage en baisse (-0,1 point)

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2013, le taux de chômage de l'arrondissement de Lille atteint 12,2% de la population active.

Depuis 2003, le taux de chômage le plus élevé a été atteint au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 (12,5%) ; le plus bas, au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 (9,3%).

Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013, le taux de chômage diminue dans l'arrondissement de Lille (-0,1 point).

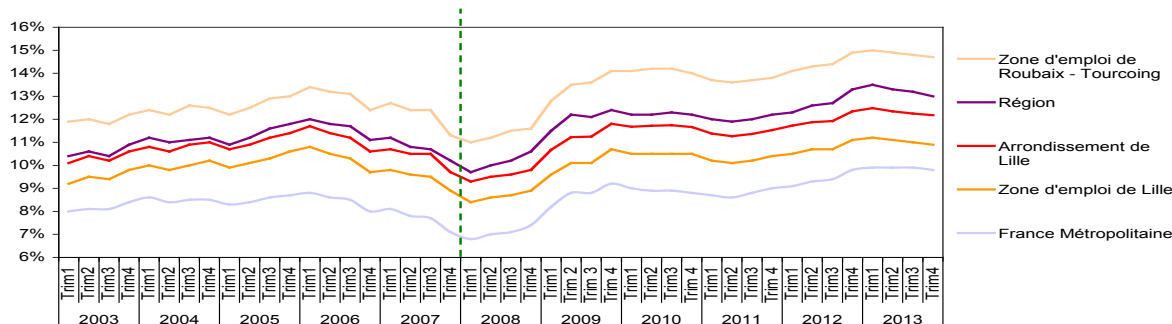
En un an, entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2012 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2013, le taux de chômage a ainsi diminué de 0,2 point.

### >Éclairage depuis la crise

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le taux de chômage de l'arrondissement était de 9,3%.

Il a progressé de 2,9 points dans l'arrondissement depuis le début de la crise.

### ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ



## ▼ Des évolutions de taux de chômage convergentes dans l'arrondissement, en région et en France ; des écarts plutôt stables

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2013, le taux chômage de l'arrondissement de Lille est supérieur au taux national (9,8%) mais inférieur au taux régional (13,0%). Le taux de chômage de l'arrondissement de Lille est supérieur de 2,4 points à celui de la France, mais inférieur de 0,8 point à celui de la région.

Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013, le taux de chômage diminue de manière équivalente dans l'arrondissement de Lille et en France (-0,1 point) ; il diminue de manière un peu plus prononcée en région (-0,2 point). L'écart entre les taux de chômage de l'arrondissement et de la région diminue ; il reste stable entre l'arrondissement et le niveau national.

En un an, le taux de chômage de l'arrondissement de Lille a diminué plus rapidement qu'en région (-0,3 point) ; le taux de chômage est resté stable en France. Les écarts entre le taux de chômage de l'arrondissement de Lille et ceux de la région et de la France diminuent (respectivement de 0,2 point et de 0,1 point).

### >Éclairage

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le chômage a progressé à un rythme moins élevé dans l'arrondissement (+2,9 points) qu'aux niveaux national (+3,0 points) et régional (+3,3 points).

Depuis le début de la crise, l'écart entre le taux

de chômage de l'arrondissement et le taux national a varié entre 2,9 points (au 4<sup>e</sup> trimestre 2010) et 2,4 points (au 4<sup>e</sup> trimestre 2013). L'écart entre le taux de chômage de l'arrondissement et le taux régional varie de 0,4 point (au 1<sup>er</sup> trimestre 2008) à 1,0 point (au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 et aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2013).

L'écart du taux de chômage de l'arrondissement avec celui de la région tend à se réduire et à se stabiliser avec le taux national.

## ▼ Zoom sur les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing : un écart important (3,8 points) qui semble se stabiliser

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2013, les taux de chômage atteignent 10,9% dans la zone d'emploi de Lille et 14,7% dans celle de Roubaix-Tourcoing. L'écart entre le taux de chômage des deux zones d'emploi est de 3,8 points.

Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013, le taux de chômage diminue dans les mêmes proportions dans la zone d'emploi de Lille et dans celle de Roubaix-Tourcoing (-0,1 point). L'écart entre les

taux de chômage des zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing est stable.

En un an, les taux de chômage des deux zones d'emploi baissent dans les mêmes proportions (-0,2 point), l'écart entre les deux taux de chômage reste donc stable.

### >Éclairage depuis la crise

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le chômage a progressé à un rythme moins élevé dans la zone d'emploi de Lille (+2,5 points) que dans celle de

Roubaix-Tourcoing (+3,7 points).

L'écart le plus faible entre le taux de chômage des zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing a été de 2,6 points (au 1<sup>er</sup> trimestre 2008), le plus élevé de 3,8 points (depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2012).

L'écart entre les taux de chômage des deux zones d'emploi s'est aggravé depuis le début de la crise mais semble se stabiliser.

## Arrondissement de Lille : 2<sup>e</sup> taux de chômage le plus élevé des métropoles de comparaison, après la métropole de Marseille

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2013, parmi les huit métropoles observées, le taux de chômage de l'arrondissement de Lille est le 2<sup>e</sup> taux le plus élevé après la métropole de Marseille. Par ordre décroissant, les taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2013 sont :

1. Métropole de Marseille (12,5%)
2. Arrondissement de Lille (12,2%)
3. Métropole de Strasbourg (10,1%)
4. Métropole de Toulouse (10,1%)
5. Métropole de Bordeaux (9,8%)
6. Métropole de Lyon (9,1%)
7. Métropole de Nantes (8,1%)
8. Métropole de Rennes (7,9%)

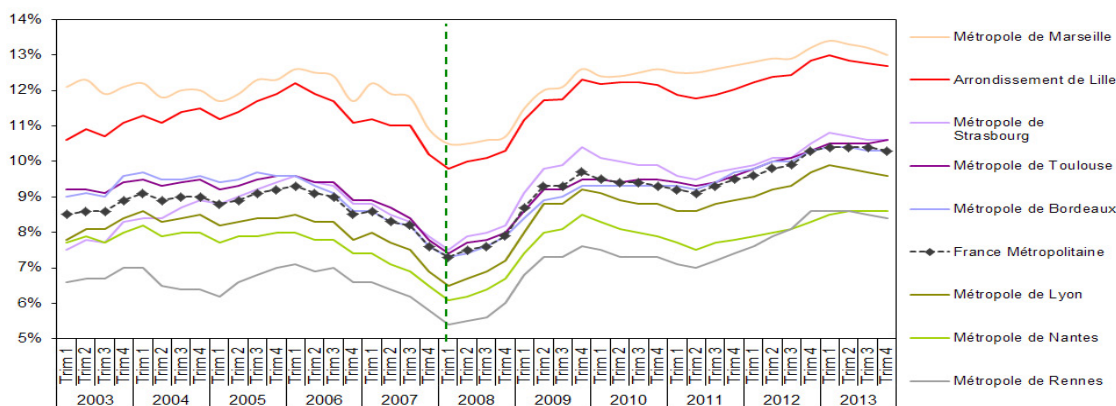
Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013, la plus forte diminution du taux de chômage est enregistrée dans la métropole de Marseille (-0,2 point). Il diminue également mais moins fortement dans l'arrondissement de Lille et dans les métropoles de Lyon et de Rennes (-0,1 point). Le taux de chômage est en revanche stable dans les métropoles de Nantes, Bordeaux et de Strasbourg.

### >Éclairage depuis la crise

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, les taux de chômage des métropoles observées variaient entre 4,9% (métropole de Rennes) et 10,0% (métropole de Marseille). Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008, les taux de chômage ont au minimum augmenté de 2,5 points (métropole de Nantes) et au maximum de 3,4 points (métropole de Lyon).

Quelle que soit la métropole observée, la tendance, est à la hausse des taux de chômage, même si depuis début 2013, une inflexion semble se dessiner.

### ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ



## Un écart entre les métropoles de Lille et de Marseille et les autres métropoles qui tend à se réduire

Les grandes métropoles observées peuvent être réparties en trois groupes distincts :

- **Groupe 1** : les métropoles de Lille et Marseille ont un taux de chômage supérieur à 10,5% au 4<sup>e</sup> trimestre 2013 ; leurs taux baissent par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013 (-0,2 point) ;
- **Groupe 2** : les métropoles de Strasbourg, Toulouse et Bordeaux ont un taux de chômage inférieur à 10,5% mais supérieur à la moyenne nationale (9,8%) ; leurs taux sont stables par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013 ;
- **Groupe 3** : les métropoles de Lyon, Nantes et Rennes ont un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale ; leurs taux baissent par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013 (-0,1 point).

Depuis 2003, les taux de chômage évoluent de façon analogue au sein des groupes à l'exception des métropoles de Strasbourg (pour le groupe 2) et de Nantes (pour le groupe 3) qui enregistrent des baisses de taux de chômage plus marquées en fin de période.

Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013, l'écart entre les groupes de métropoles 1 et 2 diminue (2,2 points). Globalement depuis 2003, l'écart entre les groupes 1 et 2 a varié entre 2,3 points (1<sup>er</sup> trimestre 2005 et 4<sup>e</sup> trimestre 2013) et 3,1 points (3<sup>e</sup> trimestre 2007).

Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013, l'écart entre les groupes de métropoles 1 et 3 est stable (3,8 points). Depuis 2003, l'écart entre les groupes 1 et 3 a varié entre 2,6 points (3<sup>e</sup> trimestre 2003) et 5,1 points (1<sup>er</sup> trimestre 2006).

### >Éclairage depuis la crise

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008, les taux de chômage ont progressé à un rythme moins élevé dans le groupe 1 (+2,5 à +2,9 points) que dans le groupe 2 (+3,0 à +3,2 points) et dans le groupe 3 (+2,5 à +3,1 points).

Depuis le début de la crise, l'écart entre les taux de chômage des métropoles du groupe 1 et ceux des métropoles du groupe 2 a varié entre 1,8 point (au 3<sup>e</sup> trimestre 2009) et 3,0 points (au 4<sup>e</sup> trimestre 2009). L'écart entre les taux de chômage des métropoles du groupe 1 et ceux des métropoles du groupe 3 a fluctué entre 2,9 points (aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2009) et 4,9 points (du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2010).

Les écarts des taux de chômage entre les métropoles des groupes 1 et 2 et ceux entre les métropoles des groupes 1 et 3 ont augmenté en début de crise, ils tendent à se réduire depuis mi-2010.

## SOURCE ET DÉFINITION

Le **taux de chômage au sens du Bureau International du Travail** (BIT) se calcule en rapportant le nombre de chômeurs (personne de 15 ans ou plus n'ayant pas travaillé au cours du mois précédent, disponible pour occuper un emploi et en recherche active) à la population active au sens du BIT. Il est calculé à partir de l'Enquête Emploi réalisée par l'Insee ; le calcul est effectué en moyenne trimestrielle.

Le taux de chômage au sens du BIT permet de faire des comparaisons entre les pays de l'Union Européenne et donc de répondre aux exigences d'Eurostat. Le nombre de chômeurs pour l'ensemble de la population ne peut être calculé que pour le niveau national. Les taux de chômage infranationaux sont qualifiés de « **taux de chômage localisés** ». Ils sont estimés à partir d'une méthode combinant les données de l'enquête emploi de l'Insee (représentatives uniquement au niveau national) et le fichier des demandeurs d'emploi en fin de mois qui permet de disposer d'une clef de répartition locale des demandeurs d'emploi. Cette répartition ne peut pas se faire à un niveau géographique plus fin en raison de la taille de l'échantillon de l'enquête.

Les données présentées ci-dessus sont cohérentes avec les nouvelles séries nationales réévaluées et estimées à partir du questionnaire rénové de l'enquête emploi. Par rapport aux anciennes séries, l'intégration du nouveau questionnaire a un impact de 0,5 point à la baisse sur la mesure du taux de chômage.

Pour en savoir plus : <http://insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>

**La définition du chômage à partir de l'observation de la demande d'emploi inscrite à Pôle emploi est différente de celle d'un chômeur au sens du BIT lors des calculs de taux de chômage par l'Insee, les concepts sont différents.** Par exemple, certaines personnes ne sont pas disponibles immédiatement car en activité réduite, mais recherchent un autre emploi de plus longue durée ou correspondant à sa qualification. Ces personnes seront comptabilisées comme demandeurs d'emploi mais pas comme chômeur au sens BIT ou au recensement de la population. Autre exemple, d'autres personnes peuvent ne plus s'inscrire sur les listes de Pôle emploi alors qu'elles recherchent toujours un emploi et se déclareront chômeurs aux deux enquêtes de l'Insee. Bien que le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois soit exhaustif, il n'est pas utilisé directement par l'Insee pour le calcul du taux de chômage. Cependant, il permet une analyse en niveau et en caractérisation (sexe, âge, catégories) des demandeurs d'emplois résidant dans une commune donnée.

## LES MÉTROPOLIS DE COMPARAISON

L'arrondissement de Lille regroupe les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing ; la métropole de Lyon est représentée par la zone d'emploi de Lyon, la métropole de Marseille par la zone d'emploi de Marseille – Aubagne, la métropole de Toulouse par la zone d'emploi de Toulouse, la métropole de Bordeaux par la zone d'emploi de Bordeaux, la métropole de Nantes par la zone d'emploi de Nantes, la métropole de Rennes par la zone d'emploi de Rennes et la métropole de Strasbourg par la zone d'emploi de Strasbourg.

	Population totale	Population active de 15 à 64 ans	Taux d'activité des 15 à 64 ans	Emploi total au lieu de travail	Densité d'emploi (nombre d'emplois au km <sup>2</sup> )	Nombre d'établissements
<b>Arrondissement de Lille</b>	<b>1 207 749</b>	<b>561 238</b>	<b>69,4%</b>	<b>525 683</b>	<b>598</b>	<b>88 386</b>
Métropole de Lyon	1 723 784	827 038	72,6%	821 956	262	161 939
Métropole de Marseille	1 300 423	566 403	67,9%	503 005	327	125 705
Métropole de Toulouse	1 367 168	673 329	73,1%	608 323	70	132 063
Métropole de Bordeaux	1 203 863	579 498	71,8%	528 687	80	117 318
Métropole de Nantes	1 005 455	491 622	74,1%	448 469	92	80 228
Métropole de Rennes	761 071	368 994	73,0%	341 544	62	60 790
Métropole de Strasbourg	570 711	276 396	71,2%	278 186	327	49 022

Source : INSEE – Recensement de la population 2010 et Connaissance Locale de l'Appareil Productif 2011

## BIBLIOGRAPHIE

**Insee conjoncture** réalisé chaque trimestre par la direction régionale de l'Insee et téléchargeable sur [www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais](http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais) – Rubrique La conjoncture régionale / Note trimestrielle de conjoncture

**Nord – Pas – de - Calais Repères Emploi Nord – Pas de Calais**, réalisé chaque mois par la Direccte et Pôle emploi et téléchargeable sur [www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr) – Rubrique Analyses et statistiques / Marché du travail et sur [www.pole-analyse-emploi.fr](http://www.pole-analyse-emploi.fr) – Rubrique Marché du travail et de l'emploi / Repères

**Dossier de conjoncture Nord – Pas de Calais** réalisé chaque trimestre par la Direccte et téléchargeable sur [www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr) – Rubrique Analyses et statistiques / Éléments de conjoncture

**Point de conjoncture** réalisé chaque mois par Pôle emploi et téléchargeable sur [www.pole-analyse-emploi.fr](http://www.pole-analyse-emploi.fr) – Rubrique Marché du travail et de l'emploi / Point de conjoncture

**Bulletin d'information sur la demande d'emploi** réalisé chaque trimestre par le Comité de Bassin d'Emploi Lille Métropole et téléchargeable sur [www.cbelleille.org](http://www.cbelleille.org) – Rubrique L'Observatoire de l'emploi / Les publications de l'Observatoire